

zephir-client - Tâche #35883

Scénario # 35858 (Nouveau): Contenu modifié zephir.eol (rétro-portage 2.7)

Étude

11/04/2024 13:30 - Benjamin Bohard

Statut:	À valider	Début:	29/03/2024
Priorité:	Normal	Echéance:	
Assigné à:	Benjamin Bohard	% réalisé:	0%
Version cible:	Carnet Cadoles	Temps estimé:	0.00 heure
		Temps passé:	0.00 heure
Description			

Historique

#1 - 11/04/2024 13:30 - Benjamin Bohard

- Statut changé de Nouveau à En cours

#2 - 11/04/2024 14:01 - Benjamin Bohard

Pour éviter les répercussions en cascade, il est envisagé de pouvoir conditionner le comportement de zephir-client en fonction de la version du serveur Zéphir sur lequel le module est enregistré.

Dans le cas présent, ça permettrait de pallier le problème rencontré sur les modules 2.7.2 avec un Zéphir 2.7.2 également. La modification côté zephir-client n'aurait pas besoin d'être reportée sur les versions supérieures de zephir-client puisque l'enregistrement de ces versions implique l'utilisation d'un Zéphir de version également supérieure.

Il n'y a pas, sauf erreur, de fonction xmlrpc qui expose la version du serveur Zéphir aux modules qui communiquent avec lui.

Il est donc proposé d'ajouter cette fonction avec les caractéristiques suivantes :

- dans modules_rpc.py (y a-t-il un meilleur endroit ou faut-il en créer un autre ?)
- renvoie les codes de versions de module supportées
- associée aux bons groupes de droits (Lecture ?)

Les codes de versions de module supportées, mis à jour dans la table TABLE_SUPPORT dans zephir.config à la mise à jour du Zéphir, est un indicateur indirect de la version du Zéphir mais est suffisant pour déterminer les fonctionnalités prises en charge. zephir.config est importé dans zephir.backend.config. La table est donc accessible sans modifier les imports.

Côté client, la condition pourrait reposer sur la valeur maximale de la liste retournée par la fonction xmlrpc.

#3 - 15/04/2024 15:01 - Benjamin Bohard

- Statut changé de En cours à À valider